

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 17 février 2022**

D10_170222

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept février à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Pascale HOFFMANN, Véronique MOLINARI, Catherine ORSINI-SAILLET, Zineb SIMEU-ABAZI, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Véronique GHIGLIONE, Stéphane JULIOT, Alma BENECH, Moira BIAUX, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Léa DISSART, Adèle FABRE, Enzo GILLET, Manon BOURET, Charles-Antoine JOURNET, Emeraude KABARE, Emmy MARC, Maximilien ROBSON, Mathis SION, Emma VASSAL, Gwenaël DELAVAL.

Membres représentés : Virgile CHASSAGNON (procuration à Catherine ORSINI-SAILLET), Bernard BRUNET (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Fanny COULOMB (procuration à Laurence VIANES), Amina OUMEDDOUR (procuration à Enzo GILLET), Gabriel ROUBIOL (procuration à Emma VASSAL), Emile HEYBERGER (procuration à Adèle FABRE), Jean BRETON (procuration à Fabienne HANS), Damien DELAYE (procuration à Gwenaël DELAVAL).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Les modifications et le changement d'intitulé du DU Lettres, Langues Françaises, Communication (DU LLFC) sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	28
Membres représentés	8
Nombre de votants	36
Voix favorables	33
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications et le changement d'intitulé du DU Lettres, Langues Françaises, Communication (DU LLFC).

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Pascale HOFFMANN, Véronique MOLINARI, Catherine ORSINI-SAILLET, Zineb SIMEU-ABAZI, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Véronique GHIGLIONE, Stéphane JULIOT, Alma BENECH, Moira BIAUX, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Léa DISSART, Adèle FABRE, Enzo GILLET, Manon BOURET, Charles-Antoine JOURNET, Emeraude KABARE, Emmy MARC, Maximilien ROBSON, Mathis SION, Emma VASSAL, Gwenaël DELAVAL.

Membres représentés : Virgile CHASSAGNON (procuration à Catherine ORSINI-SAILLET), Bernard BRUNET (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Fanny COULOMB (procuration à Laurence VIANES), Amina OUMEDDOUR (procuration à Enzo GILLET), Gabriel ROUBIOL (procuration à Emma VASSAL), Emile HEYBERGER (procuration à Adèle FABRE), Jean BRETON (procuration à Fabienne HANS), Damien DELAYE (procuration à Gwenaël DELAVAL), Marie-Carmen MOLINA (procuration à Cédric LAURENT).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

La création et les tarifs du DU CAP'FLE sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27

Membres représentés	9
Nombre de votants	36
Voix favorables	31
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création et les tarifs du DU CAP'FLE.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 8 mars 2022

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

Publié le : 11/03/2022

Transmis au Rectorat le : 11/03/2022

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D10_170222**

Année universitaire concernée : 2022-2023

Date de la demande : 10/09/2021

Composante : CUEF

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Gaëlle KARCHER, gaelle.karcher@univ-grenoble-alpes.fr

Référent administratif : Manoela FONSECA-EMERAUD, manoela.fonseca-emeraud@univ-grenoble-alpes.fr

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : ALL

Intitulé de la formation, actuel : Lettres, Langues Françaises, Communication

Intitulé de la formation, envisagé : Linguistique, Langue Française, Communication

Type de formation : ☒ DU ☐ DIU ☐ Autres ☐ Précisez le type de formation

Etablissement(s) partenaire(s) :

Communication University of China, Nanjing (CUCN)
Guangdong University of Foreign Studies (GDUFS)
Tianjin Normal University (TNU)
Xi'an International Studies University (XISU)
Zhejiang International Studies University (ZISU) Hangzhou

Régime (FI/FC) : ☒ FI ☐ FC

Modalités : ☒ Présentiel ☐ EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 20

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : N/C

Date validation en Conseil de composante : 12 octobre 2021

Éléments de contexte de la demande

Présentation de la formation :

Le DU s'inscrit dans un programme d'internationalisation des formations à un niveau bac+3 et participe de la diversification de l'offre de formation de l'UGA à l'international à ce niveau de cursus.

Outre le perfectionnement en FLE, ce DU, d'une durée d'une année universitaire, vise l'acquisition des pré-requis méthodologiques universitaires français et l'initiation aux contenus disciplinaires d'un niveau Licence.

Compétences visées :

A l'issue de la formation en FLE, les étudiants maîtriseront les 4 compétences du niveau B2 (en cours d'acquisition ou acquis) qui seront validées par le passage obligatoire du DELF B2 (Diplôme d'Etudes en Langue Française B2, session de mai) ainsi que des épreuves de langue communes au DUEF B2 (Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises, niveau B2, session de décembre et de mai). Les 4 compétences en

question sont les suivantes : compréhension orale (CO), production orale (PO), compréhension de l'écrit (CE), production écrite (PE).

A l'issue de la formation en Information-Communication et Sciences du langage, les étudiants doivent être capables de :

- maîtriser les principales notions et les principaux enjeux de l'information et de la communication, tels qu'ils ont été abordés dans les enseignements proposés,
- savoir faire face aux modes d'évaluation traditionnels de l'université française,
- répondre aux exigences du travail personnel : recherche documentaire, bibliographie, ...
- prendre des notes et rédiger en français,
- prendre la parole en français dans un exposé court,
- s'intégrer dans un groupe de travail francophone.

Le CUEF sera le secrétariat auquel s'adressera l'étudiant du DU. Le CUEF est le service dans lequel les étudiants du DU démarreront l'année (cours intensif à partir du mois d'août), celui qui dispensera le volume d'enseignement le plus élevé (300 h/étudiant) et celui qui offre un dispositif d'accueil et d'accompagnement des publics étrangers.

Indiquer les raisons et la nature des modifications :

- Modification de l'intitulé du DU suite à la suppression de l'option Lettres. Ce dernier devient donc « Linguistique, Langue Française et Communication ». L'acronyme reste inchangé : DU LLFC
- Compensation des semestres dans une même UE.
- Création de l'EC : atelier créatif (Cours de FLE de pré-rentrée universitaire orienté vers un projet créatif (publication d'un journal, présentation d'une petite forme théâtrale, etc) avec le groupe complet).
- Nombre d'heures : 588h au lieu de 586h ou 598h

Les parties suivantes ne devront être renseignées que lorsqu'elles font l'objet d'une modification

Organisation des enseignements

Période de la formation : aout - juillet

Durée de la formation : 12 mois

Volume horaire de la formation : 588 h

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : oui. S1 et S2

Composition des enseignements :

Compléter et joindre l'annexe : Voir tableau des MCC

Stages:

☐ Oui ☒ Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : Public(s) concerné(s) :

Proposée dans le cadre d'un accord de coopération universitaire entre l'UGA (Domaine Arts-Lettres-Langues de l'Université Grenoble Alpes à compter du 01/01/2016) et cinq universités chinoises partenaires, cette formation correspond à un séjour d'études à l'international d'une durée d'un an à un niveau bac+3.

Elle concerne des étudiants chinois en Benke (formation universitaire de niveau bac +4) dans leur université d'origine.

Lors de son séjour d'études à l'UGA, l'étudiant chinois est conjointement inscrit en DU à l'UGA et en 3ème année de Benke dans son université d'origine.

La sélection des candidats au DU se fera sur dossier et sera complétée par une épreuve écrite surveillée portant sur les trois compétences (CO, CE, PE) et un entretien (compétence de production orale) réalisé sur place ou à distance.

Au moment de l'inscription, les étudiants sélectionnés devront avoir validé leur 2è année de Benke et justifier en français d'un niveau B1 acquis du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues), B2 en cours d'acquisition.

Conditions d'admission :

La procédure de sélection vise à juger du parcours, du niveau académique, de la maîtrise du français écrit et oral ainsi que de la motivation du candidat.

Les candidats présélectionnés par les universités partenaires chinoises seront soumis à une épreuve écrite et à un entretien oral, en complément de leur dossier de candidature.

L'épreuve écrite consistera en un écrit surveillé qui évalue les trois compétences (CO, CE, PE). Le sujet sera fourni par le CUEF et l'épreuve sera organisée sous le contrôle du partenaire chinois. L'entretien oral (évaluation de la compétence de production orale et vérification de la motivation du candidat) se déroulera sur place ou à distance.

Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat :

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Proposée dans le cadre d'un accord de coopération universitaire entre l'UGA (Domaine Arts-Lettres-Langues de l'Université Grenoble Alpes à compter du 01/01/2016) et 5 universités chinoises partenaires, cette formation correspond à un séjour d'études à l'international d'une durée d'un an.

Cinq conventions de partenariat ont été signées par l'UGA avec les universités partenaires citées plus haut.

Des avenants à ces conventions vont être rédigés en lien avec la DIT, pour prendre acte des évolutions.

La DGD RTI devra-t-elle être associée : oui

Frais d'inscription

Joindre l'annexe financière (AF_DFCA_grille_coûts_ODFNA_201912V1) pour le tarif FC

Tarif Formation initiale : 4 700 €

Tarifs Formation continue : N/C

(A distinguer si tarif différent selon : reprise d'études non financée ou prise en charge OPCO)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) :

NOM :

PRENOM :

Année universitaire : 2022-2023

Transmission DEVE : Oui

Composante : Centre universitaire d'études françaises (CUEF)

Fiche validée : Oui

Statut de la formation : Renouvellement (avec modifications)

Formation

Intitulé de la formation : Linguistique, Langue Française, Communication (LLFC)

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date de passage en CFVU :

Date de passage en conseil d'UFR : 12 octobre 2021

Etablissements partenaires :

Communication University of China, Nanjing (CUCN)

Guangdong University of Foreign Studies (GDUFS)

Tianjin Normal University (TNU)

Xi'an International Studies University (XISU)

Zhejiang International Studies University (ZISU) Hangzhou

Responsable pédagogique : Gaëlle KARCHER (CUEF) - gaelle.karcher@univ-grenoble-alpes.fr

Responsables UE UFR LLASIC :

Département Information-Communication : Maria Holubowicz - maria.holubowicz@univ-grenoble-alpes.fr

Département Sciences du langage : Saskia Mugnier - saskia.mugnier@univ-grenoble-alpes.fr

Régime : Formation initiale

Modalités : Présentiel

Effectif formation initiale 2019 : 24

Effectif formation continue (y compris contrat pro) 2019 : 0

Effectif prévisionnel formation initiale 2022 : 20

Seuil d'ouverture : 18

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 0

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Préciser le niveau :

Dépôt RNCP : Non

Date dépôt RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Le DU s'inscrit dans un programme d'internationalisation des formations à un niveau bac+3 et participe de la diversification de l'offre de formation de l'UGA à l'international à ce niveau de cursus.

Outre le perfectionnement en FLE, ce DU, d'une durée d'une année universitaire, vise l'acquisition des pré-requis méthodologiques universitaires français et l'initiation aux contenus disciplinaires d'un niveau Licence.

Compétences visées :

A l'issue de la formation en FLE, les étudiants maîtriseront les 4 compétences du niveau B2 (en cours d'acquisition ou acquis) qui seront validées par le passage obligatoire du DELF B2 (Diplôme d'Etudes en Langue Française B2, session de mai) ainsi que des épreuves de langue communes au DUEF B2 (Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises, niveau B2, session de décembre et de mai). Les 4 compétences en question sont les suivantes : compréhension orale (CO), production orale (PO), compréhension de l'écrit (CE), production écrite (PE).

A l'issue de la formation en Information-Communication et Sciences du langage, les étudiants doivent être capables de :

- maîtriser les principales notions et les principaux enjeux de l'information et de la communication, tels qu'ils ont été abordés dans les enseignements proposés,
- savoir faire face aux modes d'évaluation traditionnels de l'université française,
- répondre aux exigences du travail personnel : recherche documentaire, bibliographie, ...
- prendre des notes et rédiger en français,
- prendre la parole en français dans un exposé court,
- s'intégrer dans un groupe de travail francophone.

Le CUEF sera le secrétariat auquel s'adressera l'étudiant du DU. Le CUEF est le service dans lequel les étudiants du DU démarreront l'année (cours intensif à partir du mois d'août), celui qui dispensera le volume d'enseignement le plus élevé (300 h/étudiant) et celui qui offre un dispositif d'accueil et d'accompagnement des publics étrangers.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Public(s) concerné(s) :

Proposée dans le cadre d'un accord de coopération universitaire entre l'UGA (Domaine Arts-Lettres-Langues de l'Université Grenoble Alpes à compter du 01/01/2016) et cinq universités chinoises partenaires, cette formation correspond à un séjour d'études à l'international d'une durée d'un an à un niveau bac+3.

Elle concerne des étudiants chinois en Benke (formation universitaire de niveau bac +4) dans leur université d'origine.

Lors de son séjour d'études à l'UGA, l'étudiant chinois est conjointement inscrit en DU à l'UGA et en 3ème année de Benke dans son université d'origine.

La sélection des candidats au DU se fera sur dossier et sera complétée par une épreuve écrite surveillée portant sur les trois compétences (CO, CE, PE) et un entretien (compétence de production orale) réalisé sur place ou à distance.

Au moment de l'inscription, les étudiants sélectionnés devront avoir validé leur 2è année de Benke et justifier en français d'un niveau B1 acquis du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues), B2 en cours d'acquisition.

2.2 Conditions d'admission

La procédure de sélection vise à juger du parcours, du niveau académique, de la maîtrise du français écrit et oral ainsi que de la motivation du candidat.

Les candidats présélectionnés par les universités partenaires chinoises seront soumis à une épreuve écrite et à un entretien oral, en complément de leur dossier de candidature.

L'épreuve écrite consistera en un écrit surveillé qui évalue les trois compétences (CO, CE, PE). Le sujet sera fourni par le CUEF et l'épreuve sera organisée sous le contrôle du partenaire chinois. L'entretien oral (évaluation de la compétence de production orale et vérification de la motivation du candidat) se déroulera sur place ou à distance.

Calendrier de la procédure de sélection :

- Date-limite de transmission par les partenaires chinois des dossiers de candidature et des copies de l'épreuve écrite : le 30 mars

- Date-limite de publication des admissions par la commission de recrutement grenobloise : le 30 avril

II. Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : aout - juillet

Durée de la formation : 12 mois

Formation semestrialisée : Oui

Volume horaire de la formation : 588 h

ECTS : 60 ECTS (Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national)

Article 4 : Composition des enseignements

Stage : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

III. Contrôle des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen

5.1 Assiduité aux enseignements

Le contrôle d'assiduité est intégré au contrôle continu.

5.2 Remarques et précisions éventuelles

5.3 Absences aux examens

UE CUEF

- Un rattrapage est organisé sur demande et présentation d'un justificatif administratif ou médical. Le rattrapage est organisé dans un délai d'un mois maximum après la date de l'examen.

- En cas d'absence aux examens, sans justificatif, l'étudiant aura la note zéro.

Pour les cours de culture générale DUEF, l'examen intermédiaire compte pour 30% de la note finale et l'examen final pour 70%, si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen terminal compte pour 100% de la note finale.

UE Sciences du Langage et UE Info-Com :

Pour session initiale et session de rattrapage :

Voir RDE Licence SL et Licence Info-Communication

Pour les TD spécifiques : les règles des UE du CUEF s'appliquent.

Article 6 : Résultat

6.1 Jury

Le jury aura lieu entre mai et juillet.

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA, en date du 20 mai 2016.

Le jury se prononce sur la réussite du DU et donne un avis consultatif sur la poursuite d'études. Deux cas sont à envisager :

- le jury de diplôme donne un avis favorable pour une poursuite d'études en Information-Communication et en Sciences du langage : le jury de diplôme vaut validation d'études du parcours DU LLFC et l'étudiant pourra présenter sa candidature en 3^{ème} année de licence sur e-candidat : la sélection du candidat sera soumise alors à l'avis de la commission de recrutement de la L3 correspondante.
- le jury donne un avis défavorable sur la poursuite d'études : l'étudiant pourra néanmoins poser sa candidature sur e-candidat.

6.2 Conditions d'obtention du DU/DIU

L'obtention du diplôme est conditionnée à une note supérieure ou égale à 10/20.

La compensation s'effectue au sein des UE du semestre.

A cette règle de compensation s'applique également les règles suivantes :

- compensation entre UE au sein des semestres
- compensation entre les semestres

La mention au diplôme est donnée par la moyenne annuelle :

Passable : ≥ 10 et < 12

Assez Bien : ≥ 12 et < 14

Bien : ≥ 14 et < 16

Très Bien : ≥ 16

6.3 Redoublement

En cas d'échec, le redoublement n'est pas autorisé.

IV. Frais de scolarité

Article 7 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 4 700 euros + frais de dossier (20 euros) + droits universitaires (57 euros, soit 34€ de bibliothèque universitaire et 23€ de frais de gestion UGA) + contribution vie étudiante et de campus (CVEC) payée au CROUS.

La confirmation d'admission sera envoyée à l'étudiant et à l'université partenaire dès réception de la fiche d'inscription, accompagnée des frais de réservation, soit : 2 350 euros.

- Date-limite de transmission par les partenaires chinois des dossiers de candidature et des copies de l'épreuve écrite : le 30 mars

- Date-limite de publication des admissions par la commission de recrutement grenobloise : le 30 avril

Le montant de 2 350 euros est déductible du prix total de la formation. Le remboursement des frais de réservation n'est prévu que dans le cas où les démarches de visa commencées avant le 15 mai n'aboutiraient pas à la délivrance du visa pour démarrer la formation à la date prévue. Hormis ce cas, les sommes versées restent acquises à l'UGA

Tarifs Formation continue :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation

Cette formation répond au niveau d'exigence universitaire requis en FLE et en Français sur Objectifs Universitaires et, dans le même temps, décline des contenus disciplinaires de niveau Licence, en Information-communication et Sciences du langage. Dans ces deux disciplines, les étudiants du DU sont intégrés au groupe des autres étudiants de l'UGA qui suivent cette formation. Pour chacune des deux disciplines, un TD dit " spécifique " car réservé aux étudiants de ce DU permet de revenir sur les contenus des cours dispensés en licence pour favoriser les apprentissages et améliorer la réussite.

Grâce aux cours de langue et à ceux de Français sur Objectifs Universitaires (FOU) dispensés au CUEF, le DU, sur fond d'une synergie entre les différents apprentissages disciplinaires et linguistiques, assure aux étudiants un suivi personnalisé, garant de leur réussite.

L'obtention du DU couronne ce séjour d'études d'un an à l'étranger. Si l'étudiant souhaite retourner poursuivre ses études en Chine, l'université d'origine s'engage à une validation des enseignements suivis et validés à l'UGA dans le cadre du DU afin de permettre à ses étudiants une réintégration dans leur cursus au niveau de la quatrième année du Benke.

Post-DU, lorsque l'étudiant s'inscrit à l'Université Grenoble Alpes dans la formation autorisée, il le fera alors conjointement en 3ème année de licence et en 4ème année de Benke dans son université d'origine.

Année de la Formation/Domaine/Mention : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ LINGUISTIQUE, LANGUE FRANCAISE, COMMUNICATION (DU LLFC)

Parcours-type :

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : Gaëlle KARCHER

Responsable de l'Année :

Code Diplôme :

Code VDI :

Code Etape : NAUJLC

Code VET :

Date approbation CFVU :

N° de version dans l'accréditation : 4

Formation initiale

Présentiel

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES								NOMBRE D'HEURES						
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP			
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %							
SEMESTRE 1																				
UE "CUEF FLE"	CI		O		1	...					N/C N/C E et/ou O E et/ou O									
Cours intensifs FLE aout			O	3	1	Ecrit et/ou Oral											80			
Atelier créatif FLE septembre			O	1	1	Ecrit et/ou Oral											24			
Cours de FOU (Français sur Objectifs Universitaires)			O	4	2	Ecrit et/ou Oral											40			
Cours de FLE			O	3	2	Ecrit et/ou Oral											36			
EXAMEN COMPREHENSION ECRITE DUEF B2			O		2			E									0			
EXAMEN PRODUCTION ECRITE DUEF B2			O		2			E				E			0					
COURS DE CULTURE GENERALE NIVEAU B2* - 1 CHOIX OBLIGATOIRE	DU		X	3	2									26*						
Histoire de la France contemporaine		NAX20004		3	25	Ecrit				Ecrit		Ecrit								
Le monde des affaires et environnement économique		NAX20005		3	25	Ecrit				Ecrit		Ecrit								
Histoire du Cinéma Français		NAX20007		3	25	Ecrit				Ecrit		Ecrit								
Littérature contemporaine		NAX20008		3	25	Ecrit				Ecrit		Ecrit								
Atelier théâtre		NAX20010		3	25	Oral				Oral		Oral								
Histoire de l'art		NAX10003		3	25	Ecrit				Ecrit		Ecrit								
Littérature contemporaine		NAX10008		3	25	Ecrit				Ecrit		Ecrit								
TOTAL UE					14															
UE "Info-Communication"			O		1	...														
Théories de la communication médiatique	LLASIC	NIW1X400		3	1	Ecrit et/ou Oral			E		E/O	E/O			24					
TD spécifique Théories de la communication médiatique				1,5	1															
Communication des organisations	LLASIC	NIW1X401		3	1				E								24		12	
TD spécifique communication des organisations				1,5	1	Ecrit et/ou Oral					E/O						12			
TOTAL UE					9															
UE "Sciences du Langage"			O		1	...														
Introduction à la linguistique	LLASIC	NSSL1X00		3	1	Ecrit et/ou Oral					E/O			12	12					
TD spécifique Introduction à la linguistique				1,5	1	Ecrit et/ou Oral					E/O					12				
Syntaxe 1	LLASIC	NSSL1X40		3	1	Ecrit et/ou Oral					E/O				24					
TD spécifique Syntaxe 1				1,5	1	Ecrit et/ou Oral					E/O					12				
TOTAL UE					9															
Total ECTS / Semestre					32												Total Nbre d'heures			
																	60 216 48			

Commentaires :

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national

* Sous réserve d'ouverture de l'EC

Commentaires :

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national

* Sous réserve d'ouverture le l'EC

Année universitaire concernée : 2021-2022

Date de la demande 14/09/2021

Composante : CUEF

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Aliette LAUGINIE ; Maryse PECHOUX

Référent administratif : Manoela FONSECA-EMERAUD

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : ALL

Intitulé de la formation : CAP'FLE

Type de formation : ☒ DU ☐ DIU Autres ☐ Précisez le type de formation

Etablissement(s) partenaire(s) :

Régime (FI/FC) : ☒ FI ☒ FC

Modalités : ☐ Présentiel ☒ EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 14

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 4

Date validation en Conseil de composante : 12 octobre 2021

(Préalable obligatoire si passage en CFVU) Fournir l'extrait du relevé de décision

Le dépôt de la formation, au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), est-il envisagé : ☐ Oui ☒ Non

Si en cours, date de dépôt :

Si oui, niveau de sortie du diplôme :

(Se référer à la classification des niveaux de qualification des certifications professionnelles - décret n°2019-14 du 8 janvier 2019)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

- Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)
Nombreuses demandes de formations pratiques et courtes en distanciel synchrone par des personnes ayant déjà une expérience d'enseignement du FLE de 3 mois minimum et n'ayant pas bénéficié de formation initiale. Ce DU leur permettrait de se former dans un contexte de classe en direct (professeur, travail de groupes et contrôle continu) à distance, en visio.

- Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir

A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- identifier et appliquer les méthodologies de l'enseignement-apprentissage du FLES
- maîtriser et décrire le fonctionnement de la langue (morphosyntaxique, lexical et phonologique),
- concevoir des séquences de cours,
- concevoir des activités pédagogiques,
- évaluer les apprentissages,
- utiliser des outils et des ressources numériques

- Le public visé

Toute personne en situation d'enseignement ou ayant une expérience d'enseignement du français langue étrangère et seconde de 3 mois minimum, souhaitant acquérir une première qualification professionnelle dans le domaine de l'enseignement du FLES.

- Débouchés professionnels (exemples)

Enseignant de FLE dans une association ou un établissement d'enseignement de FLES en France et à l'international.

Organisation des enseignements

Période de la formation : deux sessions de formation entre septembre et juin.

Durée de la formation : 12 semaines

Volume horaire de la formation : 90 heures

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : non

STAGES :

☐ Oui ☒ Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures :

Public concerné : candidats français et étrangers

Conditions d'admission :

CV et lettre de motivation

Baccalauréat ou équivalent

DALF C1 ou DUEF C1 acquis à 80% pour les candidats internationaux

Justificatif d'activité professionnelle d'enseignement du FLES

Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat : N/C

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Internationalisation de la formation. N/C

Précisez le cadre du partenariat et avec quel établissement

La DGD RTI devra-t-elle être associée : non

Modalités d'admission au diplôme

Il faut obtenir au moins 96 points sur un maximum de 160 pour obtenir le Diplôme, avec mention de la spécialisation optionnelle choisie.

Convention de partenariat dans le cadre d'un DIU

Joindre le projet de convention, formalisé à partir du modèle UGA (trame convention V.2020)

<https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/fonctions-d-appui/juridique-protection-des-donnees/conventions/conventions-19037.kjsp>

Droits d'inscription

Dans le cas d'un DIU expliciter les modalités financières entre les partenaires, qui devront être reprises dans la convention de partenariat :

Tarifs Formation initiale : 1300 € + 20 € de frais de dossier

Tarifs Formation continue : 1300 €

(A distinguer si tarif différent selon : reprise d'études non financée ou prise en charge OPCO)

Joindre l'annexe financière (AF_DFCA_grille_coûts_ODFNA_201912V1)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM :

PRENOM :

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini :

Oui ☐

Non ☐

Règlement des études des diplômes d'université

Campagne 2021-2022

Année universitaire : 2021-2022

Transmission DEVE :

Composante : Centre universitaire d'études françaises (CUEF)

Fiche validée :

Statut de la formation : Création

Formation

Intitulé de la formation : CAP' FLE

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date de passage en Conseil d'UFR :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsables pédagogiques : Maryse Péchoux et Aliette Lauginie (cuef-pro-plus@univ-grenoble-alpes.fr)

Régime : Formation initiale et Formation continue

Modalités : en distanciel avec classes virtuelles synchrones

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année 2020-2021	Effectifs prévisionnels pour l'année 2021-2022
Formation initiale	0	14
Formation continue	0	4
Contrat d'apprentissage	0	
Contrat de professionnalisation	0	
Formation permanente	0	

Seuil d'ouverture de la formation : 15

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Préciser le niveau : NC

Dépôt RNCP : NC

Date dépôt RNCP : NC

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Compétences :

A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- identifier et appliquer les méthodologies de l'enseignement-apprentissage du FLE,
- maîtriser et décrire le fonctionnement de la langue (morphosyntaxique, lexical et phonologique),
- concevoir des séquences de cours,
- concevoir des activités pédagogiques,
- évaluer les apprentissages,
- utiliser des outils et des ressources numériques

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Public concerné : étudiants internationaux et francophones

2.2 Conditions d'admission

Dossier de candidature : CV et lettre de motivation

Baccalauréat ou équivalent

DALF C1 ou DUEF C1 acquis à 80% pour les étudiants internationaux

Public en situation d'enseignement ou qui justifie d'au moins 3 mois d'expérience professionnelle d'enseignement du FLES

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : 2 sessions possibles entre septembre et juin.

Durée de la formation : 12 semaines

Formation semestrialisée : non

Volume horaire de la formation : 90 heures de formation

Nombre d'ECTS : NC

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences** de la formation)*

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 96 points sur un maximum de 160 pour valider le diplôme (soit au moins 84 points sur un maximum de 140 pour valider le Tronc Commun de CAP'FLE et au moins 12 points pour valider la spécialisation de CAP'FLE)

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : non

Durée du stage : NC

Période du stage : NC

Modalité de stage : NC

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : NC

Rapport de stage : NC

Projets tuteurés : NC

Modalités d'examen

L'évaluation a lieu en contrôle continu.

Assiduité aux enseignements :

La présence dans les classes virtuelles est obligatoire.

Toute absence doit être justifiée (justificatif médical ou administratif). Ce justificatif doit être transmis par mail au service scolarité sans lequel l'absence sera considérée comme non justifiée.

Au-delà de 25% d'absence non-justifiée sur l'ensemble des UE, le participant ne valide pas le diplôme.

Sur demande et sur présentation d'un justificatif, un rattrapage est organisé dans un délai de deux semaines après la fin de la formation.

III. Résultats

Article 5 : Jury

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA (arrêté du 20 mai 2016).

Le jury a lieu dans le mois qui suit la fin de la formation.

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Il faut obtenir au moins 96 points sur un maximum de 160 pour obtenir le Diplôme, avec mention de la spécialisation optionnelle choisie.

Article 7 : Redoublement

Le redoublement est autorisé sans conservation des notes obtenues.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : **1300 €** + 20 euros de frais dossier

Tarifs Formation continue : **1300 €**

Tarifs en Contrat d'apprentissage : N/C

Tarifs en Contrat de professionnalisation : N/C

Tarifs en Formation permanente : N/C

Exonération : N/C

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Les 2 options de spécialisation proposées sont différentes selon les sessions :

- Animer des cours d'alphabétisation
- Dynamiser les cours auprès d'adolescents
- Enseigner le FLE aux enfants
- Animer des classes virtuelles

Année de la Formation/Domaine/Mention : CAP' FLE							Code Diplôme : NAUDSA1						Date approbation CFVU :											
Parcours-type :							Code VDI : 106						N° de version dans l'accréditation :											
Parcours pédagogique (le cas échéant) :							Code Etape : NAU1DS						Formation Initiale/Formation Continue											
Responsable de la Formation : Aliette LAUGINIE ; Maryse PECHOUX							Code VET : 160						EAD											
Responsable de l'année :																								
Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	Coefficient s	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES												NOMBRE D'HEURES					
							1ère session						Rattrapages (en cas d'absence à la 1ère session)						CM	TD	CM/TD	TP		
							Evaluation Continue (EC)	Si écrit, durée	Points	Evaluation Terminale (ET)	Si écrit, durée	Points	Evaluation Continue (EC)	Si écrit, durée	Points	Evaluation Terminale (ET)	Si écrit, durée	Points						
SEMESTRE UNIQUE																								
Tronc commun du CAP'FLE																								
Méthodologie du FLE					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								15			
Pédagogie de la correction phonétique					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								10			
Pédagogie de la grammaire					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								10			
Pédagogie de l'écrit					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								10			
Pédagogie de l'oral					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								10			
Manipuler les outils et ressources numériques					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								10			
Evaluation des apprentissages					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								10			
Total / Semestre					140		Total nbre d'heures														75,00			
1 spécialisation au choix parmi 2 proposées par session																						15		
Animer des cours d'alphabétisation					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								15			
Dynamiser les cours auprès d'adolescents					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								15			
Enseigner le FLE aux enfants					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								15			
Animer des classes virtuelles					20		Ecrit et/ou Oral						Ecrit et/ou Oral								15			
Total / Semestre					20		Total nbre d'heures														15,00			
Commentaires :																								
Les UE se compensent.																								
Il faut obtenir au moins 84 points sur un maximum de 140 pour valider le Tronc Commun du CAP'FLE.																								
Il faut obtenir au moins 12 points sur un maximum de 20 pour valider une option du CAP'FLE.																								

ANNEXE FINANCIERE

Intitulé du DU :

CAP FLE 2021-22

Seuil d'ouverture : 15 étudiants

Dépenses

Heures d'enseignement CUEF	105
Heures cours / étudiant	90
<i>Tronc commun</i>	75
<i>Option (1 sur 2)</i>	15
Responsabilité (h)*	24
Coût horaire CUEF complet**	164 €

Total Dépenses

21 525 €

Recettes

Tarif par étudiant	1 300 €
Frais de dossier	20 €
Effectifs	17

Total Recettes

22 100 €

* impact financier intégré au coût horaire CUEF complet

** intègre le coût de la masse salariale P2 (enseignants CDD/CDI, vacataires, HC, BIATSS) et les frais de fonctionnement

Calcul coût DU PASS maquette 2019/2020

	Nbre heures / semaine	Nbre heures / semestre	Taille groupe	Coût enseignant / Stagiaire M2	Taille promotion	Modalités	Coût
Août							
Cours Intensifs	20	80	15	140	15	cours spécifique	11 200,00 €
TOTAL	20	80					11 200,00 €

1° semestre							
cours de langue spécifique	12	156	15	140	15	cours spécifique	21 840,00 €
lexique B1.0	2	26	40	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	1 365,00 €
culture et société	2	26	40	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	1 365,00 €
phonie-graphie	3	39	15	140	15	cours spécifique	5 460,00 €
atelier de conversation culturelle	2	26	15	3,75	15	tutorat linguistique	97,50 €
atelier d'accompagnement à l'intégration universitaire		3	15		15	tutorat (administratif)	0,00 €
TOTAL	21	276					30 127,50 €

2° semestre							
Cours de langue B2	6	78	15	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	10 920,00 €
cours de techniques B2	2	26	15	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	3 640,00 €
Cours de lexique B2.0	2	26	20	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	2 730,00 €
Cours de FOU	6	65	15	140	15	cours spécifique	9 100,00 €
cours de culture et société	2	26	80	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	682,50 €
1 UE dans la composante de l'université visée par l'étudiant	2	26			15	UGA	0,00 €
atelier d'accompagnement à l'intégration universitaire	2	12	15	3,75	15	tutorat linguistique	45,00 €
Activités sportives	2	26				SUAPS	0,00 €
TOTAL	18	285					27 117,50 €

TOTAL	641
--------------	------------

Total	68 445,00 €
--------------	--------------------

